

Compte-rendu du
Conseil d'Ecole
du 14 juin 2011 à 18 h aux Zaërs

Présents :

Mmes Amar ép. Squali, Bouanani ép. Hachad, Guerraoui ép. Balafrej, Kriem ép. Mouline et Mellouk ép. Halim, M. Bouhafs, représentants des parents d'élèves ;

Mmes El Kohli, Dispot, Monlin, Courbon, Hudin, Laurence, Ammon et Perrier, M. Desvillettes, enseignants ;

M. Bertrand, proviseur du groupe scolaire ; Mme Ennouari, gestionnaire ; Mme Poly, coordinatrice pédagogique ; M. Prudhon, directeur de l'école primaire.

Excusées : Mme Alaoui ép. Zerhouni et M. El Hammoumi, représentants des parents d'élèves.

Absents : Mmes Mrini ép. Mansouri et Elomari ép. Daoudi, M. Jeddar, représentants des parents d'élèves.

1- Bilan pédagogique des aides personnalisées

- **En français**

Les enseignants jugent positives les AP pour les élèves rencontrant des difficultés passagères ou légères, pour développer le langage, ou le respect des règles lors des jeux de société au cycle 1. Ces aides permettent la reprise ou l'anticipation du programme pour des élèves fragiles.

En revanche, pour les élèves en grande difficulté, les AP semblent peu efficaces. Certains de ces élèves suivent les AP durant toute l'année scolaire.

Le fait de travailler en petit groupe permet aux élèves de mieux se concentrer, ou d'être en confiance, permettent un dialogue plus aisé avec des pairs et avec l'enseignant. Le comportement des élèves change par le fait même d'être en petit groupe avec l'enseignant.

Il n'y a pas de constat général pour les élèves en difficulté : certains progressent grâce à la durée de l'aide (par exemple en lecture en CE1), d'autres progressent si leurs difficultés concernent particulièrement le graphisme ou le langage (surtout en maternelle).

Le fait d'inscrire un élève en AP permet à certains parents d'être alertés sur les difficultés de leur enfant, et permet d'observer des progrès rapides et durables par le seul fait que les parents s'intéressent alors davantage à la scolarité celui-ci.

- **En arabe**

Les AP en arabe manquent de continuité pour les élèves en difficulté en ce domaine, car le professeur d'arabe qui assure les AP doit alterner les modules pour les différents niveaux d'un même cycle.

Les parents se posent la question quant à l'opportunité de proposer des AP en arabe pour tous les niveaux sur toute l'année, quitte à augmenter les effectifs d'élèves pendant les séances d'AP (dix élèves au lieu de cinq), ou à recruter un enseignant supplémentaire.

Le passage à un effectif de dix élèves n'est pas judicieux car l'intérêt des AP est de travailler en petit groupe.

La question du recrutement de l'enseignant supplémentaire pour les AP en arabe reste ouverte.

2- Incidents avec des élèves du groupe scolaire voisin

M. Prudhon fait part au Conseil d'Ecole des incidents survenus avec des enfants extérieurs au groupe scolaire Malraux. Ceux-ci ont jeté des pierres sur les élèves de l'école Malraux qui jouaient dans le terrain de sport pendant le temps de garderie. Il s'avère que ces enfants appartiennent au groupe scolaire voisin.

Après débat sur le sujet, il est proposé d'organiser une rencontre entre les responsables des deux établissements avec le concours des parents et d'une enseignante de l'école Malraux, afin d'œuvrer ensemble à une action de sensibilisation, et afin de retrouver des relations de bon voisinage.

Il est aussi proposé de protéger la grille du terrain de sport, pour éviter que des pierres ou autres éléments dangereux puissent traverser la grille.

3- Préparation de la rentrée

a. Langues vivantes

- **Enseignement de l'anglais**

A partir de la rentrée prochaine, les élèves de CE1 bénéficieront de cours d'anglais, à raison de 30 minutes par semaine.

Les élèves de CM2 ont passé une évaluation en anglais en cette fin d'année instituée par l'Inspection. Environ la moitié des élèves a obtenu le niveau A1 en anglais.

Certains élèves prennent des cours d'anglais à l'extérieur de l'établissement, mais n'ont pas forcément réussi leur évaluation. Inversement, certains élèves ont atteint le niveau A1 sans pour cela prendre de cours d'anglais hors de l'école.

Un parent d'élève demande si les résultats répondent aux attentes de l'établissement. Un enseignant du CM2 répond qu'à l'oral, les élèves étaient rapides ; en revanche, ils n'arrivaient pas à bien s'exprimer à l'écrit. Ils ont acquis un certain vocabulaire mais ils ne se sentent pas à l'aise pour l'exprimer à l'écrit.

L'enseignant du CE2 qui assure les cours d'anglais des trois classes précise qu'on ne donne pas de vrais cours de grammaire et de conjugaison.

Un parent demande si on a fait une comparaison par rapport aux autres établissements. La réponse est négative puisque, par principe, il ne s'agit pas de comparer les écoles. Par ailleurs, cette comparaison ne serait pas fondée car les élèves de l'OSUI sont évalués pour le niveau 3, tandis que les élèves AEFE sont évalués pour les niveaux 1 (ou 2).

Le niveau des élèves sera transmis aux professeurs d'anglais de des classes de Sixième.

- **Enseignement bilingue arabe-français**

L'école a reçu la visite de trois Inspecteurs : Mme Octor (IA-IPR à la MLF) en octobre 2010 ; Mme Bouysse (IGEN) et Mme Khaldi (Inspectrice du CEA) en mai 2011.

Ils ont émis des recommandations, qui seront prises en compte pour préparer la rentrée prochaine.

b. Structure pédagogique de la rentrée

- **Répartition des classes**

La quatrième classe de CP deviendra une quatrième classe de CE1 à la rentrée.

- **Mouvement des enseignants**

Certains collègues quittent l'école en cette fin d'année : Mme Pontneau, Mme Boitel, Mme Poly, Mme Edderkaoui et M. De Toledo. M. Prudhon remercie les enseignants pour leur travail, et tout particulièrement Mme Poly, qui a beaucoup œuvré à faire aboutir plusieurs projets phares de l'établissement, et qui a fait montre de qualités humaines rares.

Les parents d'élèves présents, au nom de tous les parents, s'associent à M. Prudhon pour remercier Mme Poly, et lui souhaitent une bonne continuation.

Cinq nouveaux collègues rejoindront l'école à la rentrée.

- **Création du dispositif pour les élèves en grande difficulté**

Mme Perrier assurera un demi-service pour accompagner des élèves de CM2 (et de Sixième et Cinquième) en grande difficulté.

Un parent d'élève a évoqué le problème des douze élèves de Sixième à qui le redoublement a été proposé cette année. Il revient sur la décision de les avoir passés en Sixième l'an dernier. M. Prudhon précise que, d'une part certains élèves avaient déjà redoublé et il ne peut y avoir plus d'un redoublement pendant la scolarité primaire, et d'autre part, le redoublement n'aurait pas été bénéfique dans les autres cas.

Le débat a été ouvert sur la mise à disposition des enseignants de tous les outils leur permettant d'apporter l'aide nécessaire aux élèves en grande difficulté.

Mme Perrier propose le recours à des psychologues ou à des maîtres E ou G qui peuvent apporter des solutions spécifiques aux élèves en grande difficulté.

M. Prudhon répond que les élèves en grande difficulté le sont tous pour des raisons variées, qui dépassent celles d'un enseignant spécialisé, fût-il psychologue scolaire ou maître E ou G. En tout état de cause, si le recours à des spécialistes s'avère fructueux dans certains cas particuliers, il ne peut être une réponse générale.

Ne conviendrait-il pas de s'appuyer plutôt sur la relation de confiance entre « maîtres et disciples », pour reprendre le titre d'un livre de George Steiner, sur la relation de maître à élève pour permettre aux élèves en difficulté de trouver en eux-mêmes des moyens de mobiliser les capacités qu'ils ont déjà ?

c. Rentrée scolaire échelonnée

La rentrée aura lieu le 6 septembre 2011 : à 8h15 aux Zaërs et à partir de 9h pour les Orangers avec des horaires échelonnés pour éviter la foule et pour permettre aux parents ayant des enfants sur chaque site d'assister à la rentrée de tous leurs enfants (CE1 à 9h, CP à 9h20, GS à 9h40 et MS à 10h).

Pour les PS, la rentrée se fera comme d'habitude en deux groupes : la moitié des élèves de chaque classe à 9h le mardi 6 septembre, et l'autre moitié à 8h30 le jeudi 8 septembre.

Pour éviter les bousculades des parents et des enfants, les listes des élèves par classe seront affichées à l'entrée sur plusieurs supports, et publiées sur le site internet de l'école, la veille de la rentrée.

Quant aux listes des fournitures, elles seront définitives pour éviter les changements et rajouts supplémentaires demandés par les enseignants induisant des coûts supplémentaires pour les parents.

4- Activités pédagogiques particulières de l'école au troisième trimestre

a. Manifestations

La liste des manifestations de l'école réalisées depuis le dernier Conseil d'Ecole est dressée :

- *Dictée du Maroc* : 3 élèves (en CM1 et CM2) ont participé à la finale à Casablanca (16 avril) ;
- *Prix Lecture Jeunesse* des CM2 : une rencontre « sympathique et conviviale » a eu lieu avec l'auteur, qui a su capter l'attention des enfants et qui les a félicités pour le travail qu'ils ont effectué (10 juin) ;
- *Rallye-Maths* du CM : le bilan est plutôt positif quant à l'autonomie des élèves et au niveau de l'organisation. Ce petit concours a permis aux enfants d'élaborer des stratégies, d'avoir une meilleure cohésion et d'acquérir des habitudes qu'ils peuvent transposer dans d'autres matières. De plus, cette compétition sans lots aura permis aux élèves d'apprendre à justifier un raisonnement. Mme Perrier observe d'ailleurs dans certaines classes que certains d'entre eux ont acquis des habitudes de travail en commun ou de justification dans d'autres domaines scolaires.
- projet de label « éco-école » : il n'a pas été décerné à l'école, en raison du non-respect de certains critères (non détaillés dans le courrier reçu). Un rendez-vous a été demandé pour avoir plus de précisions concernant les points à améliorer pour l'année prochaine. Certaines actions ont été entreprises, à savoir le recyclage des papiers et du matériel informatique, et aussi avec de la société d'entretien de l'établissement.
- Kermesse : 24 stands sont prévus pour la Kermesse du 24 juin 2011. L'équipe pédagogique et les parents s'inscrivent pour gérer les stands.

b. Projets des classes et sorties

Le problème des bus a été résolu : des sorties ont pu être reprogrammées :

- 6 classes de CP, CM1 et CM2 au cirque (4 et 5 avril) ;
- 1 classe de CP au théâtre dans la cadre d'un projet sur l'opéra *Tosca* (venue en classe d'un chanteur puis du chef d'orchestre ; visite des coulisses du théâtre ; sortie pour assister à la générale de *Tosca*). Ce projet ambitieux pour des élèves de CP s'est avéré très bénéfique aux élèves (14 avril) ;
- 1 classe de CM2 au Musée de la Monnaie (25 avril) ;
- 1 classe de CM1 à l'Université Mohammed V (10 juin) ;

Un parent d'élève informe le Conseil que deux des intervenants à la *Journée de la Tolérance* de novembre dernier sont prêts à réitérer l'expérience l'année prochaine.

En général, la préparation administrative des sorties (collecte de l'argent...) a bien fonctionné, grâce au respect des démarches par les enseignants, dont la charge de travail a augmenté : néanmoins, le résultat est positif au point de vue administratif.

Le mot de la fin

Les parents d'élèves tiennent à remercier vivement et sincèrement l'administration et les enseignants pour les efforts déployés cette année, efforts qui ont permis de surmonter rapidement un début d'année difficile.

M. Prudhon tient à remercier tout le monde et espère une année 2011-2012 sous de meilleurs auspices.

La séance est levée à 19h30.

Mme Mellouk
Représentante des parents d'élèves
Secrétaire de séance